

DÔM QUANTALYS 30

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2024

DÔM FINANCE



Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	10
Rapport du commissaire aux comptes	14
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	19
Actif	19
Passif	20
Compte de résultat	21
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	24
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	25
Règles & méthodes comptables	26
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	29
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	30
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	31
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	32
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	32
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	32
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	33
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	34
Exposition directe sur le marché des devises	35
Exposition directe aux marchés de crédit	36
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	37
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	38
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	39
Créances et dettes - ventilation par nature	39
Frais de gestion, autres frais et charges	40
Engagements reçus et donnés	42
Acquisitions temporaires	42
Instruments d'entités liées	43
Détermination et ventilation des sommes distribuables	44
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	44
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	45
Inventaire des actifs et passifs	46
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	47
Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	50

Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	50
Synthèse de l'inventaire	51
Comptes annuels au 29/12/2023	52
Informations SFDR	70

Commercialisateur	DÔM FINANCE 39, rue Mstislav Rostropovitch – 75017- PARIS.
Société de gestion	DÔM FINANCE 39, rue Mstislav Rostropovitch – 75017- PARIS.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 75886 Paris Cedex 18.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	DELOITTE & ASSOCIÉS 185, avenue Charles de Gaulle - 92200 - Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Stéphane COLLAS

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Objectif de gestion :

Le Fonds a pour objectif de sur performer l'indicateur de référence composé à 60% de l'€STR, 20% de l'EuroMTS 5-7 ans et à 20% de l'indice Dow Jones Eurostoxx 50 par une répartition des expositions entre les marchés d'actions (de 0 à 30% de l'actif net) et les marchés d'obligations et autres titres de créances (de 70 à 100% de l'actif net).

Indicateur de référence :

L'indicateur composé à 60% de l'€STR, 20% de l'EuroMTS 5-7 ans et à 20% de l'indice Dow Jones Eurostoxx 50 peut constituer, si nécessaire, un élément de comparaison a posteriori de la performance.

Cependant, à tout moment, la composition du fonds pourra ne pas refléter celle de l'indicateur, afin de rester en adéquation avec son objectif de gestion.

L'indice Ester (€STR - Euro Short Term rate) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est disponible sur le site Internet www.ecb.europa.eu

L'indice EuroMTS 5-7 ans est un panier composé d'emprunts émis par les Etats de la zone euro dont l'échéance est comprise entre 5 ans et 7 ans calculés coupons réinvestis.

L'indice Dow Jones Eurostoxx 50 est un indice de référence homogène représentatif des grandes valeurs européennes. Il est constitué de 50 valeurs européennes sélectionnées parmi les pays de la zone Euro et s'entend dividendes réinvestis.

Les codes tickers Bloomberg de ces indices sont :

Ester : ESTR

DOW JONES EURO STOXX 50 (exprimé en euros, coupons réinvestis) : SX5T

Euro MTS 5-7 ans (exprimé en euros, coupons réinvestis) : EMTXCC

Pour info, calculé par London Stock Exchange, l'indice Euro MTS 5-7 ans (exprimé en euros, coupons réinvestis) représente les principales obligations gouvernementales de la zone Euro à 5-7 ans. Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site <http://www.lseg.com>. A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, LSE Group n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Pour info, calculé par STOXX, l'indice DOW JONES EURO STOXX 50 (exprimé en euros, coupons réinvestis) représente les principales valeurs de la zone Euro. Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site <http://www.stoxx.com>. A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, STOXX n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Stratégie d'investissement :

Le fonds DÔM QUANTALYS 30a recours à la multigestion, approche qui consiste à rechercher les OPCVM et/ou FIA qui montrent leur capacité à générer une surperformance, de manière récurrente, par rapport à leurs pairs.

Les deux objectifs majeurs de la multigestion active mise en œuvre dans DÔM QUANTALYS 30 sont :

- La diversification des risques par la sélection d'une pluralité de gestionnaires et de techniques élaborées de gestions utilisées
- Une modélisation simple de construction de portefeuille pour le suivi de l'efficacité globale en termes de couple rendement - risque.

Tableau de synthèse des investissements et des expositions possibles par classe d'actifs et instruments :

	Investissements		Expositions	
	Min	Max	Min	Max
Titre de créance	0	30	70	100
Actions	0	10	0	30
Obligations convertibles	0	20		
OPC	30	100		

Ainsi, le fonds DÔM QUANTALYS 30 pourra investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM dont 30% en FIA de toutes zones géographiques, gérés par la société de gestion DÔM Finance ou par une société de gestion externe, agréée par l'AMF.

Le fonds DÔM QUANTALYS 30 pourra investir dans des OPCVM et/ou FIA libellés en Euros investis principalement en actions, obligations, TCN, et titres monétaires de la zone Euro et de la Communauté Européenne et de toutes zones géographiques. Le gérant pourra investir dans des titres en direct : obligations ou actions, libellées en Euros, sur tous les secteurs d'activité, sans distinction de taille de capitalisation.

Dôm Finance ne recourt pas systématiquement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'un instrument financier, mais dispose de ses propres méthodes d'évaluation et de gestion des risques associés aux actifs détenus par ses fonds. Nous utilisons la même échelle que Standard and Poor's (AAA, AA+, etc.), mais les notations elles-mêmes sont produites en interne et peuvent diverger (dans les deux sens) des notes produites par S&P même si elles sont souvent identiques.

Le fonds a pour objet la gestion d'un portefeuille d'OPC, d'actions et d'obligations de sociétés de toutes tailles, principalement cotées sur les places d'Europe, d'Asie et d'Amérique.

Le fonds est principalement investi sur des OPCVM et/ou FIA ou titres libellés en Euros.

Le fonds peut par ailleurs investir, directement ou au travers d'autres OPCVM et/ou FIA, dans des titres convertibles ou échangeables jusqu'à 20% maximum de l'actif.

Le fonds prend des positions directionnelles en fonction des anticipations de la société de gestion sur l'orientation des marchés européens d'obligations et d'actions. Cette stratégie, principale source de valeur ajoutée du fonds, se traduit par des surexpositions ou des sous-expositions aux marchés d'obligations et d'actions plus ou moins importantes afin d'optimiser l'allocation du fonds en fonction de l'évolution des marchés concernés.

La construction dynamique du portefeuille sous contraintes s'élabore à partir :

D'une analyse des décorrélations entre les fonds,

D'un suivi de la volatilité globale de l'allocation,

D'une analyse statistique de l'allocation par back-testing

Une fois l'exposition du fonds, sur les marchés actions et les marchés d'obligations et titres de créances, optimisée, sous les contraintes de gestion retenues par classes d'actifs, en fonction des conditions de marché, le gérant cherche à maximiser le rendement de chacune des classes d'actifs représentée en ayant recours à la diversification, au travers d'OPCVM et/ou FIA sélectionnés pour leurs opportunités de performances.

Le processus de sélection de fonds réalisé par les gérants de DÔM Finance vise à sélectionner les meilleurs OPCVM et/ou FIA en évaluant leur potentiel de performance et de stabilité.

A partir d'un univers de référence, large et hétérogène, un « univers investissable d'OPCVM et/ou FIA » est construit par l'application de critères de rejet fournis par QUANTALYS France.

Les OPCVM et/ou FIA retenus font l'objet d'un classement par stratégies comparables, et soumis à une étude approfondie, quantitative et qualitative. Au travers de ces filtres, les gérants de DÔM QUANTALYS 30 identifient les fonds qui leur semblent présenter le meilleur potentiel.

Les analyses quantitatives sont réalisées sur la base d'une modélisation interne à DÔM FINANCE, en fonction de données actuelles et passées,

Actifs sous gestion,

Performance,

Risque absolu et risque relatif, mesurés au travers d'éléments tels que volatilité, convexité, ratio de Sharpe, ...

Les analyses qualitatives sont menées au travers de rencontres avec les équipes de gestion, et par une forme simplifiée de « due diligence ». Les principaux éléments pris en compte sont :

L'environnement de la société de gestion,

La philosophie d'investissement et l'éthique de fonctionnement de la société de gestion,

Le track record du gérant du fonds et stabilité de l'équipe,

Le processus d'investissement spécifique du fonds considéré,

La qualité de la communication : relation et information de la clientèle institutionnelle,

La sécurité de la chaîne de gestion : dépositaire, conservateur, et le cas échéant, « prime broker ».

Dans un objectif de meilleur contrôle des risques, les gérants de DÔM QUANTALYS 30 ont listé les cas pour lesquels le fonds est mis sous surveillance pour trois mois minimums et sort donc provisoirement de l'univers investissable d'OPCVM et/ou FIA :

Changements importants dans la gestion de l'OPCVM sans avertissement préalable de DÔM FINANCE, ou avec avertissement tardif,

Départ du gérant non communiqué à DÔM FINANCE,

Forte dégradation de la qualité des contacts avec le gérant de l'OPCVM,

Problèmes opérationnels récurrents, sans information ou explication auprès de DÔM FINANCE

2. Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions :

Dans la limite de 10% le fonds peut être investi en actions, libellées en Euros, sur tous les secteurs d'activité, sans distinction de taille de capitalisation.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans la limite de 30% le fonds peut être investi en obligations, libellées en Euros, émises par un Etat de l'OCDE, ou par un émetteur privé, dans la mesure où celui-ci bénéficie d'une notation dite « investment grade ». Sont considérés « investment grade » les titres de créance notés à un niveau d'au moins BBB- par Standard & Poor's Ratings Services, Baa3 par Moody's Investors Service Inc ou appréciés à un niveau équivalent par Fitch Ratings. S'ils ne sont pas notés, ils doivent être désignés comme étant de qualité équivalente par le gestionnaire financier.

3. Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA :

- Les OPCVM et/ou FIA « obligations et autres titres de créances »

- Le fonds est exposé au minimum à 70% de l'actif net principalement sur les marchés européens des obligations et autres titres de créances.

Ces OPCVM et/ou FIA peuvent être investis aussi bien sur de la dette d'Etat que sur des émetteurs privés, banques ou corporates. Néanmoins, la part des OPCVM et/ou FIA strictement investis sur des titres dits spéculatifs est limitée à 20% de l'actif net. Sont considérés « spéculatifs » les titres de créance notés à un niveau strictement inférieur à BBB- par Standard & Poor's Ratings Services, Baa3 par Moody's Investors Service Inc ou appréciés à un niveau équivalent par Fitch Ratings. S'ils ne sont pas notés, ils doivent être désignés comme étant de qualité équivalente par le gestionnaire financier.

Le gérant opte pour une gestion active de la sensibilité. La part d'OPCVM et/ou FIA Long Terme sensibles sera réduite en cas d'anticipations de hausse des taux longs, au profit d'OPCVM et/ou FIA de trésorerie, ou Court Terme. A l'inverse, elle sera privilégiée, dans la limite des proportions ci-dessus en cas d'anticipation de baisse des taux. La sensibilité maximale de l'ensemble des investissements sur les marchés de taux est fixée à 10.

Le fonds peut par ailleurs investir, directement ou au travers d'autres OPCVM et/ou FIA, dans des titres convertibles ou échangeables jusqu'à 20% maximum de l'actif.

Les OPCVM et/ou FIA « actions »

Le fonds est investi principalement sur les marchés européens d'actions de 0 à 30% maximum de l'actif net.

Une diversification géographique et thématique peut être mise en œuvre. Cette diversification thématique peut se faire :

- par style de gestion : le gérant de DÔM QUANTALYS 30 est amené régulièrement à investir sur des OPCVM et/ou FIA ayant pour particularité de suivre un style de gestion marqué, de type rendement ou croissance ;
- par taille de capitalisation : le gérant de DÔM QUANTALYS 30 peut investir dans des OPCVM et/ou FIA spécialisés par tailles d'actifs : valeurs à large capitalisation, valeurs moyennes et/ou petites capitalisations

- et/ou par secteur : le gérant de DÔM QUANTALYS 30 peut être amené à investir sur des OPCVM et/ou FIA investis exclusivement sur un ou plusieurs secteurs.

4. Instruments Financiers dérivés :

a) Nature des marchés d'intervention :

-marchés à terme réglementés des pays de la Communauté européenne

b) Risques sur lesquels le gérant peut intervenir :

- actions
- taux

c) Nature des interventions :

- couverture, exposition des risques action, taux.

d) Nature des instruments utilisés :

- futures, options.

e) Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Dans le but de réaliser son objectif de gestion, le fonds pourra intervenir sur les instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur les marchés réglementés de toutes zones géographiques. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du fonds. Le FCP pourra à ce titre utiliser les instruments dérivés dans un objectif de protection et/ou d'exposition aux risques taux et actions.

5. Titres intégrant des dérivés :

a) Risques sur lesquels le gérant désire intervenir et nature des interventions :

risque actions.

b) Nature des interventions :

Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture et/ou d'exposition.

c) Nature des instruments utilisés :

Le gérant peut investir dans des obligations convertibles et assimilées.

La sélection des obligations convertibles s'effectue après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente.

d) Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

Le fonds peut par ailleurs investir, directement ou au travers d'autres OPCVM et/ou FIA, dans des titres convertibles ou échangeables jusqu'à 20% maximum de l'actif.

6. Dépôts : Le gérant de DÔM QUANTALYS 30 peut avoir recours aux dépôts dans la limite réglementaire de 100%

7. Liquidité :

La gestion des liquidités est faite à titre accessoire.

8. Emprunts d'espèces : Néant

9. Acquisition et cession temporaire de titres :

L'OPCVM peut effectuer des acquisitions et des cessions temporaires de titres :

- Prises en pension et emprunts de titres par référence au Code Monétaire et Financier,
- Mises en pension et prêts de titres par référence au Code Monétaire et Financier. Nature des interventions :

L'ensemble de ces opérations est limité à la réalisation de l'objectif de gestion soit afin d'optimiser la gestion de la trésorerie, soit dans un but d'optimisation du rendement du portefeuille.

Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique «Gestion des garanties financières ».

Rémunération :

La rémunération sur les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres bénéficie exclusivement à l'OPCVM. Des informations complémentaires figurent à la rubrique « frais et commissions ».

Gestion des garanties financières

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir à titre de garantie (collatéral) des espèces. Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 5 ans.

Les risques auxquels s'expose le porteur au travers du FCP sont les suivants :

L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit les fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

L'ampleur de ces fluctuations peut être décomposée par facteurs de risque. Néanmoins, ces facteurs sont également des sources de valeur ajoutée, sur lesquelles le portefeuille investit dans le but de générer de la performance. Parmi l'ensemble des facteurs de risque / valeur ajoutée qui sont à leur disposition, le gérant de DÔM QUANTALYS 30 s'attache à gérer à tout instant son budget de risque en privilégiant les sources faisant l'objet de convictions fortes.

Les fonds placés par le souscripteur de DÔM QUANTALYS 30 sont principalement investis dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. En particulier, le portefeuille peut être investi jusqu'à 100% dans des OPCVM et/ou FIA dont les gains comme les risques sont transférés directement à ses porteurs. En plus des risques propres au portefeuille lui-même, les risques listés ci-dessous incluent ceux auxquels est exposé le portefeuille à travers les OPCVM et/ou FIA qu'il détient.

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection de valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative du fonds pourrait baisser.

Les principaux risques associés aux investissements, qu'ils soient réalisés de manière directe ou via OPCVM et/ou FIA, sont les suivants :

Risque de taux : Une partie du portefeuille peut être exposée en instruments de taux d'intérêt en direct et/ou accessoirement en OPCVM et/ou FIA entre 70% et 100%. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative.

Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être exposée en obligations ou titres de créances émis par des émetteurs privés et le FCP peut être exposé au risque de crédit sur ces émetteurs privés. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations privées peut baisser et faire baisser la valeur liquidative.

Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) : Les titres de notation inférieure à BBB- qui présentent un risque accru de défaillance, sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes. Ceci pourrait entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque lié aux obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de marché actions : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à l'investissement sur les actions de petite capitalisation : En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs.

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie sur un même cocontractant est le risque que celui-ci manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'OPCVM à subir une perte financière. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

A titre accessoire :

Risque de change : Le fonds peut être exposé au risque de change. Les titres et/ou les OPCVM et/ou FIA sous-jacents peuvent être exposés à un risque de change par leur exposition à une ou plusieurs devises hors euro. Il s'agit du risque de baisse de la devise de libellé des titres détenus par rapport à la devise de référence du portefeuille : Euro. En cas de hausse de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :Souscripteurs concernés :

Part : tous souscripteurs

Le FCP peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

Profil type de l'investisseur :

Le profil de risque de DÔM QUANTALYS 30 le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant investir dans un produit mixte privilégiant une exposition aux marchés de taux.

Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie ou de capitalisation et s'adresse à des souscripteurs qui recherchent un placement mixte en obligations et actions, en acceptant un risque de fluctuation de la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de chaque investisseur; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM et/ou FIA.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

- Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie et de capitalisation.
- Le Fonds commun de placement n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés.
- Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et des liquidités détenues dans le Fonds commun de placement.
- Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values réalisées par le Fonds commun de placement dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction des Fonds. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou à un professionnel.
- Les retenues à la source sont à la charge du Fonds commun de placement.
- Le Fonds n'opte pas pour la TVA

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible dans les locaux de la société de gestion.
- Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de Dôm Finance - Service commercial - 40, rue Laffitte - 75009 Paris. Tél : 01.45.08.77.50.
- Date d'agrément par l'AMF : 23 juin 2006.
- Date de création du Fonds : 10 août 2006.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1/ Politique de gestion

a. L'année 2024 : la hausse des marchés se poursuit grâce à l'assouplissement des politiques monétaires, à la vigueur de l'économie américaine et à l'essor des valeurs technologiques.

Le scénario positif qui avait alimenté le fort rebond boursier de l'année 2023, basé sur la poursuite du recul de l'inflation, la résilience de l'économie en particulier aux USA et par l'anticipation du renversement du cycle monétaire des banques centrales s'est trouvé largement confirmé en 2024 et a porté les indices actions à de nouveaux records historiques.

Comme attendu, le rythme d'inflation a poursuivi sa décrue perdant environ 100 bps aux USA comme en zone euro, permettant aux banques centrales de baisser leurs taux directeurs dans les mêmes proportions : ainsi la BCE procédait à partir du mois de juin à 4 baisses de 25 bps de ses taux directeurs abaissant le taux de rémunération des dépôts de 4% à 3%.

La bonne surprise est venue de la croissance au total plus élevée que prévu grâce notamment aux USA où la conjonction d'un marché du travail robuste et d'une consommation toujours dynamique a permis une hausse du PIB de 2.8% en 2024 supérieure à celle de 2023 (2.5%) et aux anticipations des économistes (1.5%). La croissance chinoise a atteint son objectif de 5% tandis que la zone euro est restée en retrait, pénalisée par la morosité de ses 2 premières économies, l'Allemagne et la France.

En outre, les indices mondiaux ont, à des degrés divers, globalement profité de l'effet d'entraînement constitué par le boom des dépenses liées au développement de l'intelligence artificielle qui a favorisé l'envolée des profits de tous les acteurs de la chaîne de valeur aux USA et dans une moindre mesure en Europe (SAP par exemple, mais aussi les fournisseurs de systèmes électriques ou énergétiques comme Schneider, Legrand ou Siemens).

Pour autant, la trajectoire des indicateurs macroéconomiques majeurs a été loin d'être rectiligne et par conséquent celle des marchés a eu un profil accidenté.

Dans la lignée d'un mois de décembre 2023 très positif, les marchés actions entamaient l'année tambour battant, portés par les très bons résultats des entreprises accueillis souvent par des hausses impressionnantes à l'instar de celle de LVMH (+13% le jour de la publication) ou NVIDIA (+17%) et encouragés aussi bien par les discours de dirigeants le plus souvent optimistes que par des annonces de retour aux actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions d'un montant inédit en Europe. Cette envolée des indices (+8% en 2 mois) était d'autant plus remarquable qu'elle coïncidait avec une nette détérioration des marchés obligataires (+40 bps pour le Bund 10 ans) en lien avec un rebond de l'inflation et un réajustement brutal des anticipations concernant le timing et l'ampleur des baisses de taux attendues des banques centrales.

Ce découplage entre marchés actions et marchés obligataires s'interrompait en mars quand la FED confirmait la perspective de 3 baisses de taux de 25 bps en 2024, tout en relevant fortement sa prévision de croissance de l'économie américaine de 1.4% à 2.1% pour l'année en cours. Cette annonce, immédiatement suivie par celle de la baisse de ses taux par la Banque Nationale Suisse qui devenait la première des grandes banques centrales à initier un tel mouvement, provoquait immédiatement une forte détente des taux souverains et une nouvelle envolée des indices actions qui portait leur gain à plus de 12% pour le trimestre.

La suite de l'année allait s'avérer moins favorable.

Le mois d'avril voyait l'arrêt de cette séquence haussière de grande ampleur (débutée en octobre 2023) quand les investisseurs commencèrent à s'inquiéter du niveau de valorisation atteint par les marchés et de la nouvelle dégradation des marchés obligataires à la suite de statistiques américaines montrant la persistance de tensions sur le marché du travail et le maintien d'une inflation à un niveau (+3.5% en mars) toujours très au-dessus des objectifs de la FED. Le taux 2 ans américain bondissait de 35 bps pour toucher les 5% entraînant dans son sillage les taux européens. Les indices actions perdaient plus de 3% sur le mois.

Après un léger rebond au mois de mai, les indices européens subissaient en juin l'impact de la décision inconsidérée du Président Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale qui envoyait au tapis les actifs français, -7% pour le CAC40, -15% pour les banques, un spread OAT/Bund à 80 bps. Cette décision occultait l'annonce par la BCE de la première baisse de 25 bps de ses taux directeurs, annonce bien accueillie sur les obligations. L'eurostoxx50 perdait près de 2% et cette tendance négative se poursuivait en juillet à un rythme plus modéré malgré la nouvelle détente des taux des dettes souveraines.

Après un court mais intense épisode de volatilité au début du mois d'août (-7% en 3 séances), le Président de la FED J Powell remettait les marchés dans le sens de la hausse en faisant enfin l'annonce tant attendue, celle que le temps était venu de faire varier la politique monétaire et donc baisser les taux directeurs. Cette annonce se concrétisait dès la réunion de septembre par une baisse de 50 bps et la prévision de 50 bps supplémentaires avant la fin de l'année.

Les marchés européens connaissaient en octobre leur pire mois de l'année, handicapés par des publications de résultats de sociétés souvent sanctionnés dans de nombreux secteurs (Luxe, Tech, Automobile notamment), par un environnement macroéconomique toujours peu favorable – croissance atone, inflation collante – et par un contexte politique tendu à l'approche de l'élection présidentielle américaine. L'atonie de la conjoncture aurait pu profiter aux marchés obligataires, d'autant que la BCE procédait à la troisième baisse de ses taux directeurs de l'année.

Mais l'envolée des taux longs aux USA, montant pour le 10 ans de 3.60% à 4.30% dans la perspective de la victoire de D.Trump et de son programme susceptible de relancer l'inflation par l'augmentation des tarifs douaniers et de creuser encore plus les déficits publics, contaminait les taux européens qui se tendaient fortement particulièrement dans leur partie longue (Bund 10 ans + 27bps, OAT +21bps). Le mois de novembre ne permettait pas aux actions européennes de renverser la tendance malgré le rebond des marchés obligataires dans un contexte macroéconomique toujours déprimé en zone euro.

Le mois de décembre voyait la poursuite du découplage entre actions et obligations, mais cette fois en faveur des actions qui bénéficiaient des records enregistrés à Wall Street et d'annonces en Chine d'un plan de relance. A l'inverse, dans un contexte de rebond de l'inflation aux USA et de déclarations plus restrictives des dirigeants des banques centrales,

les taux se tendaient de nouveau aux USA avec un 10 ans à 4.60% contre 4.15% et en Europe 2.40% contre 2.10% pour le 10 ans allemand.

Au total, bilan de l'année « globalement positif » pour les marchés européens avec un Eurostoxx50 qui progresse de plus de 8% mais termine l'année en dessous de ses niveaux de fin mars et très en retard par rapport aux marchés américains. Repli de 3% environ des marchés obligataires avec un taux 10 ans allemand qui se tend de 35 bps.

A noter enfin la nette sous performance des actifs français qui perdent en quelques mois la prime que leur valaient des décennies de stabilité des institutions.

b. Stratégie d'investissement

Au terme de son exercice, notre fonds DÔM QUANTALYS 30 gagne +2.21%. Sur la période, l'indice gagne +2.92%.

L'actif net du fonds au 31/12/2024 s'élève à 3 875 208 euros.

Le fonds a été porté principalement par la performance robuste de l'obligataire. L'écart avec l'indice sur l'année vient de la nette sous performance des actifs français par rapport aux autres actions européennes.

A la fin 2024, l'allocation est de 44% Obligations, 8% Actions, 48% Fonds mixtes.

c. Perspectives 2025 : vers un rattrapage des actions européennes

L'année 2024 aura en fait été une année contrastée pour les actions européennes qui ont certes progressé mais beaucoup moins que leurs homologues américaines qui ont concentré l'essentiel des flux internationaux d'investissement, au point d'alimenter l'idée d'un véritable décrochage.

Plusieurs facteurs vont dans le sens d'un rattrapage en 2025 :

Le facteur macroéconomique tout d'abord va jouer en faveur de l'Europe. Certes, la croissance globale restera supérieure aux USA, mais le différentiel – actuellement de 1.7% - devrait sensiblement se réduire. La consommation des ménages américains, premier moteur de la croissance, va se trouver freinée par le ralentissement des salaires, l'épuisement de leur épargne, le maintien de taux d'intérêt élevés qui pénalisent le crédit. L'incertitude entourant la politique économique de la nouvelle administration, l'éventuel rebond de l'inflation avec la hausse des tarifs douaniers, l'ampleur des déficits budgétaires sont susceptibles de freiner l'activité. A l'inverse, l'économie européenne est en position de bénéficier de gains de pouvoir d'achat pour les consommateurs grâce au ralentissement de l'inflation, d'un rebond des exportations notamment grâce au plan de relance en Chine, d'un sursaut de l'activité en Allemagne avec un plan de relance budgétaire après les élections du 23 février.

En outre, la Banque centrale européenne semble disposer de marges de manœuvre plus importantes que celles de la FED et devrait baisser ses taux directeurs d'une centaine de points de base contre seulement 25 pour la FED. Le différentiel de taux, courts comme longs, devrait ainsi s'accroître et entraîner la dépréciation de l'euro face au dollar, dépréciation compensant au moins en partie l'éventuel relèvement des tarifs douaniers.

Mentionnons également le facteur géopolitique : les valeurs européennes sont pénalisées depuis 3 ans par une prime de risque liée à la guerre d'agression en Ukraine. Toute avancée dans le sens de négociations de paix, au moment où les belligérants semblent épuiser leur forces, réduirait cette prime de risque et revaloriserait mécaniquement les marchés.

Reste l'essentiel, l'écart de valorisation qui se situe à des niveaux historiquement élevés avec un PER moyen des actions européennes de 13.5 contre 18 aux USA. De nombreux secteurs semblent particulièrement attractifs en Europe relativement aux USA : le secteur bancaire qui conjugue rentabilité en hausse, faible valorisation et rendement élevé, le secteur de la Tech ou celui de la pharmacie très décotés, le secteur de l'énergie ou encore celui du Luxe redevenu abordable. Et, la dynamique des profits susceptible d'entraîner les indices est beaucoup plus large en Europe qu'aux USA où elle repose sur un petit nombre de valeurs, principalement les grands noms de la Tech lesquels voient leur rythme de croissance ralentir.

Ainsi, les actions européennes devraient bénéficier d'une réorientation des flux d'investissement internationaux. Elles profiteront de leur dynamique propre indépendante de l'évolution des taux longs. Ces derniers ne devraient pas beaucoup s'éloigner des niveaux actuels, les facteurs positifs – baisse des taux courts, poursuite de la désinflation – étant neutralisés par l'impact de l'accroissement des besoins de financement induit notamment par les déficits structurels, la transition énergétique et les nécessités d'augmenter les budgets de Défense et plus ponctuellement par les plans de relance allemands.

2/ Performances du fonds

Le fonds a comme indice de référence un indice composite 60% ESTR, 20% Euro-MTS 5-7 ans et 20% DJ Euro Stoxx 50.

	Fonds	Indice	Différence
2024	+2,21%	+2,92%	-0,71%
Création	-21,03%	+22,63%	-43,66%
Annualisé	-1,28%	+1,11%	-2,39%

Les performances passées ne préjugent pas les performances futures de l'OPCVM et ne sont pas constantes dans le temps.

3/ Les principaux mouvements sur l'année 2024

A l'achat :

25/11/2024	FR0010609602	DOM ORCHIDEE LONG SHOR.FCP4DEC	242 199,00
30/08/2024	FR0010854588	DOM PATRIMOINE PART I FCP 3DEC	25 307,44
23/05/2024	LU0061383732	EURO HIGH YIELD C 3DEC	24 915,00
02/01/2024	FR0007005764	BSO BIO SANTE FCP	20 230,74
23/05/2024	FR0010313742	DOM ALPHA OBL.CR.P	19 894,16

A la vente :

25/11/2024	FR0013032430	DOM REFLEX PART I FCP 4DEC	101 728,85
26/11/2024	LU1694789709	DNCA INVEST ALPHA BONDS N 4DEC	49 179,00
03/05/2024	FR0010135327	DOM CAPI FCP	38 097,00
25/11/2024	FR0010083634	DOM SEL.ACT.RDM 4D	26 540,28
25/11/2024	FR0010651224	BDL CONVICTIONS C SICAV 3DEC	26 098,17

4/ Informations relatives aux instruments financiers du groupe

Les mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de l'exercice n'ont pas concerné d'instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe.

Au 31 décembre 2024, le fonds DÔM QUANTALYS 30 détenait 82.87% de son actif net dans les OPC émis par la société de gestion.

5/ Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L533-22 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles DOM FINANCE a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion.

6/ Procédure de choix des intermédiaires

Une sélection d'intermédiaires est établie par produits traités (actions, taux). Pour chaque intermédiaire, un montant maximum est accordé correspondant au cumul des opérations traitées et dont le dénouement n'est pas encore intervenu (période comprise entre la date d'opération et la date de règlement-livraison). Ce montant maximum est fonction de l'appréciation de la solidité financière de l'établissement (ou de son compensateur) et de la nature des produits traités.

La sélection des intermédiaires s'effectue principalement sur la base des critères suivants :

- Objectif : recherche des meilleures conditions de prix ;
- Critères discriminants : coût et sécurité du règlement / livraison et qualité du traitement back-office ;
- Critères niveau 1 : niveaux des courtages payés aux intermédiaires ; qualité d'exécution ;
- Critères niveau 2 : qualité du service vente ; services spécifiques d'exécution (paniers ...) ; qualité du reporting périodique sur les transactions réalisées. Des critères supplémentaires interviendront en fonction de la classe d'actifs concernée.

Revue périodique par le comité de sélection des intermédiaires de DÔM FINANCE.

Semestriellement, le comité de sélection des intermédiaires passe en revue l'ensemble des intermédiaires.

7/ Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

Ce Fonds ne prend pas en compte les critères ESG.

8/ Règlement SFDR

Cet OPCVM relève de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

9/ Rapport sur les frais d'intermédiation

DÔM Finance n'est pas tenue d'élaborer le présent document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » dans la mesure où elle a recours à des services de recherche externe et des services d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation, versés aux intermédiaires de marché ont représenté pour l'exercice 2024 un montant inférieur à 500 000€.

10/ Risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

11/ Changement intervenu au cours de l'exercice

Aucun changement substantiel n'est intervenu sur l'exercice.

12/ Rémunération

La politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs de l'OPC que les gérants gèrent. Un rapport sur la politique de rémunération est disponible auprès de la société de gestion.

DOM FINANCE a un effectif de 27 personnes à fin 2024, dont la rémunération globale brute salarié s'élevait à 3 740 K€ sur l'année 2024.

La partie variable (primes et gratifications) s'est élevée à un montant global de 70 K€ sur l'année 2024.

Tableau de suivi des rémunérations : Effectif 29 personnes

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Montant total des rémunérations versées pour l'exercice 2024	3 740 K€	70 k€	29

	Preneurs de risques	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque des OPC	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2024 (fixes et variables)	2 713 k€	16	1 598 k€	10

13/ Utilisation d'instruments financiers dérivés

Le FCP intervient sur les futures et options des marchés de taux et actions sur les marchés réglementés, à des fins de couverture et d'exposition.

Au 31 décembre 2024, l'exposition nette obtenue à travers l'utilisation des instruments financiers dérivés (Futures indices Eurostoxx 50) se montait à 5.04 %.

14/ Techniques de gestion efficaces du portefeuille

Le FCP n'a pas recours aux techniques de gestion efficaces de portefeuille

13/ Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

DÔM QUANTALYS 30

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
DÔM FINANCE

39 rue Mstislav Rostropovitch
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP DÔM QUANTALYS 30,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DÔM QUANTALYS 30 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 180 €
Société d'expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041
Une entité du réseau Deloitte

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 05 juin 2025

Paris La Défense, le 05 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN

Actif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	3 836 258,89	-
OPCVM	3 836 258,89	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	30,00	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	3 836 288,89	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	13 732,76	-
Comptes financiers	32 635,87	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	46 368,63	-
Total Actif I + II	3 882 657,52	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	3 791 228,56	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	83 979,45	-
Capitaux propres I	3 875 208,01	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	30,00	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	30,00	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	7 419,51	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	7 419,51	-
Total Passifs: I + II + III + IV	3 882 657,52	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTES DE RÉSULTAT

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 628,38	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	1 333,49	-
Sous-total Produits sur opérations financières	2 961,87	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-3,10	-
Sous-total charges sur opérations financières	-3,10	-
Total Revenus financiers nets (A)	2 958,77	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-81 809,45	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-81 809,45	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-78 850,68	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	522,44	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-78 328,24	-

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	82 949,81	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-180,32	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	82 769,49	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-317,26	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	82 452,23	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	80 503,09	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	80 503,09	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-647,63	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	79 855,46	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	83 979,45	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ANNEXE

A large, abstract graphic element consisting of several overlapping, curved shapes in various shades of blue, starting from the bottom left and sweeping upwards towards the right side of the page.

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

Le Fonds a pour objectif de sur performer l'indicateur de référence composé à 60% de l'€STR, 20% de l'EuroMTS 5-7 ans et à 20% de l'indice Dow Jones Eurostoxx 50 par une répartition des expositions entre les marchés d'actions (de 0 à 30% de l'actif net) et les marchés d'obligations et autres titres de créances (de 70 à 100% de l'actif net).

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	3 875 208,01	3 863 235,26	3 696 361,20	4 042 037,47	3 995 013,71
	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PARTS CAPITALISABLE					
FR0010313726					
Actif net	3 875 208,01	3 863 235,26	3 696 361,20	4 042 037,47	3 995 013,71
Nombre de parts ou actions	49 068,00	50 000,0000	50 000,0000	50 000,0000	50 000,0000
Valeur liquidative unitaire	78,97	77,26	73,92	80,84	79,90
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	0,09	-0,92	-1,79	2,04	-0,22

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (*Règlement ANC 2020- 07 modifié*)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information : Cet exercice présente une durée exceptionnelle de xx mois. (*phrase à insérer seulement s'il s'agit d'un premier exercice, à la place de la phrase : La durée de l'exercice est de 12 mois*)

Règles d'évaluation des actifs

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

DÔM Finance se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des OPCVM/FIA.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :

- 1- Les actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture en J.
- 2- Obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

La société de gestion valorise les obligations et assimilées françaises et étrangères autant que possible sur la base de cours fin de journée, contribués correspondant au « mid BGN » de Bloomberg.

Dans le cas où cette valorisation ne serait pas disponible ou non représentative d'une valeur de marché, elle valorise sur la base du cours fin de journée d'un contributeur alternatif ou d'une bourse cotée, si ce cours est représentatif d'une valeur de marché.

A défaut, les titres sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Le cours ainsi retenu fait l'objet d'un justificatif annexé à chaque valorisation.

Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie linéairement sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

Titres d'OPCVM/FIA en portefeuille :

Les OPCVM/FIA sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers à terme :

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à la valeur probable de négociation selon les modèles reconnus de marché.

Opérations d'échange (swaps) :

Les swaps de taux à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché sur la base de courbe de taux selon la méthode d'interpolation du taux à maturité. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts sont linéarisés.

Les opérations à terme sur devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation du jour.

Acquisitions temporaires de titres :

Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle.

Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés et de la créance correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Emprunts d'espèces :

- Les emprunts d'espèces sont évalués selon les conditions contractuelles.

Devises :

Les cours en devises étrangères sont convertis en euro selon le cours des devises respectives au jour de l'évaluation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du RCCI de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

La valorisation est effectuée à partir des données recueillies par le valorisateur à l'aide de ses différentes sources de données en application des règles précédentes.

Méthode de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus :

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru pour les coupons, et le jour du détachement du dividende pour les dividendes.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille :

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	3 863 235,26	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	50 801,60	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-123 250,75	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-78 850,68	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	82 769,49	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	80 503,09	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	3 875 208,01	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PARTS CAPITALISABLE

FR0010313726	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	650	50 801,60
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 582	-123 250,75
Solde net des souscriptions/rachats	-932	-72 449,15

PARTS CAPITALISABLE

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010313726	PARTS CAPITALISABLE	Capitalisable	EUR	3 875 208,01	49 068	78,97

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	195,84	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	195,84	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	32,64	-	-	-	32,64
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	32,64

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	32,64	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	32,64	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES " et "NON NOTES est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

La société de gestion peut être sollicitée. Dans ce cas, les règles appliquées par celle-ci seront mentionnées.

⁽¹⁾ les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0007005764	BSO BIO SANTE FCP	SAINT OLIVE GESTION	Actions	France	EUR	49 975,46
FR0010083634	DOM SELECTION ACTION RENDEMENT	DOM FINANCE	Actions	France	EUR	28 540,86
FR0010135327	DOM CAPI FCP	DOM FINANCE	Obligations	France	EUR	700 654,08
FR0010313742	DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT	DOM FINANCE	Obligations	France	EUR	612 631,44
FR0010609602	DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	DOM FINANCE	Mixte	France	EUR	423 914,43
FR0010651224	BDL CONVICT.3DEC SICAV	BDL Capital Management	Actions	France	EUR	25 318,58
FR0010854265	DOM PATRIMOINE R	DOM FINANCE	Mixte	France	EUR	319 197,78
FR0010854588	DOM PATRIMOINE I	DOM FINANCE	Mixte	France	EUR	575 161,27
FR0011640986	QUADRIGE RENDEMENT FRANCE	INOCAP GESTION SAS	Actions	France	EUR	8 980,37
FR0013032430	DOM REFLEX I	DOM FINANCE	Mixte	France	EUR	511 247,47
FR0013256245	DOM SUB FCP	DOM FINANCE	Obligations	France	EUR	40 430,59
IE000GWPAXX6	PERPETUAL INVESTMENT SERVICES EUROPE SICAV	JOHCM Funds (Ireland) Limited	Actions	Irlande	EUR	22 327,50
IE00B44DHJ04	BNY MELLON GLOBAL FUNDS PLC SICAV	BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A	Actions	Irlande	EUR	12 286,92
LU0061383732	PLACEURO SICAV EURO HIGH YIELD	MC SQUARE S.A	Obligations	Luxembourg	EUR	75 902,40
LU1175880258	PLACEURO SICAV DOM TRESORERIE DYNAMIQUE SICAV	MC SQUARE S.A	Obligations	Luxembourg	EUR	218 458,29
LU1694789709	DNCA INVEST ALPHA BONDS SICAV	DNCA Finance	Obligations	Luxembourg	EUR	19 005,00
LU1988108434	BDLCM FUNDS SICAV BDL TRANSITION SICAV	BDL Capital Management	Actions	Luxembourg	EUR	18 867,60
LU2486276541	PLACEURO SICAV GOLD MINES SICAV	MC SQUARE S.A	Actions	Luxembourg	EUR	173 358,85
Total						3 836 258,89

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	13 653,60
Frais de gestion	-
Souscriptions à recevoir	79,16
Total des créances	13 732,76
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-7 182,27
Dépôts de garantie	-
Rachat à payer	-237,24
Total des dettes	-7 419,51
Total des créances et dettes	6 313,25

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l' OPCVM, à l'exception d'éventuels frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue par le dépositaire.

Toutes les charges payables par le fonds sont prélevées sur ses actifs. Ces charges incluent les commissions payables :

- Au gestionnaire financier, au promoteur et au distributeur
- Au valorisateur
- Au dépositaire
- Au conservateur
- Aux commissaires aux comptes.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM;
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net	2,10 % TTC maximum
Frais indirects maximum	Actif net	2,50% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

Commissions de gestion indirecte :

Le plafond maximum des frais indirects qui pourront être supportés par le porteur de parts au titre des OPCVM et/ou FIA dans lesquels DÔM QUANTALYS 30 investira :

Commission de souscription : le fonds s'interdira d'investir dans des OPCVM et/ou FIA présentant des commissions de souscription, sauf si cette commission est acquise à l' OPCVM

Commission de rachat : le fonds s'interdira d'investir dans des OPCVM et/ou FIA présentant des commissions de rachat, sauf si cette commission est acquise à l'OPCVM.

Frais de gestion : le fonds investira dans des OPCVM et/ou FIA dont les frais de gestion ne dépasseront pas 2,5 % TTC au maximum.

PARTS CAPITALISABLE

FR0010313726	31/12/2024
Frais fixes	81 809,45
Frais fixes en % actuel	2,10
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0010313742	DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT FCP	612 631,44
	FR0010135327	DOM CAPI FCP	700 654,08
	FR0010609602	DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	423 914,43
	FR0010854588	DOM PATRIMOINE I	575 161,27
	FR0010854265	DOM PATRIMOINE R	319 197,78
	FR0013032430	DOM REFLEX I	511 247,47
	FR0010083634	DOM SELECTION ACTION RENDEMENT FCP	28 540,86
	FR0013256245	DOM SUB FCP	40 430,59
Total			3 211 777,92

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-78 328,24	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-78 328,24	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-78 328,24	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PARTS CAPITALISABLE

FR0010313726	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-78 328,24	-
Total	-78 328,24	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	82 452,23	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	82 452,23	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	82 452,23	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PARTS CAPITALISABLE

FR0010313726	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	82 452,23	-
Total	82 452,23	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			3 836 258,89	98,99
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			3 836 258,89	98,99
BDLCM FUNDS SICAV BDL TRANSITION SICAV	EUR	135	18 867,60	0,49
BDL CONVICT.3DEC SICAV	EUR	7	25 318,58	0,65
BNY MELLON GLOBAL FUNDS PLC SICAV	EUR	5 100	12 286,92	0,32
BSO BIO SANTE FCP	EUR	43	49 975,46	1,29
DNCA INVEST ALPHA BONDS SICAV	EUR	150	19 005,00	0,49
DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT FCP	EUR	4 332	612 631,44	15,81
DOM CAPI FCP	EUR	5 376	700 654,08	18,08
DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	EUR	2 991	423 914,43	10,94
DOM PATRIMOINE I	EUR	5,05	575 161,27	14,84
DOM PATRIMOINE R	EUR	2 943	319 197,78	8,24
DOM REFLEX I	EUR	426,79	511 247,47	13,19
DOM SELECTION ACTION RENDEMENT FCP	EUR	14,08	28 540,86	0,74
DOM SUB FCP	EUR	3,26	40 430,59	1,04
PERPETUAL INVESTMENT SERVICES EUROPE SICAV	EUR	19 500	22 327,50	0,57
PLACEURO SICAV DOM TRESORERIE DYNAMIQUE SICAV	EUR	1 907	218 458,29	5,64
PLACEURO SICAV EURO HIGH YIELD	EUR	100 800	75 902,40	1,96
PLACEURO SICAV GOLD MINES SICAV	EUR	34 825	173 358,85	4,47
QUADRIGE RENDEMENT FRANCE MIDCAPS	EUR	49,34	8 980,37	0,23
Total			3 836 258,89	98,99

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
EURO STOXX 0325	4	30,00	-	195 839,20
Sous total		30,00	-	195 839,20
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		30,00	-	195 839,20

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	3 836 258,89
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	30,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	46 368,63
Autres passifs (-)	-7 449,51
Total = actif net	3 875 208,01

COMPTES ANNUELS AU 29/12/2023

An abstract graphic consisting of several overlapping, flowing blue shapes that originate from the bottom left and sweep upwards and to the right, filling the lower half of the page. The shapes are in various shades of light blue, creating a sense of movement and depth.

comptes
annuels

BILANactif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	3 828 522,47	3 674 284,47
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 828 522,47	3 674 284,47
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	41 114,57	28 510,73
Liquidités	41 114,57	28 510,73
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	3 869 637,04	3 702 795,20

BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	3 909 610,19	3 786 141,27
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	28 283,64	-6 951,24
• Résultat de l'exercice	-74 658,57	-82 828,83
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	3 863 235,26	3 696 361,20
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	6 401,78	6 434,00
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	6 401,78	6 434,00
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	3 869 637,04	3 702 795,20

HORS-bilan

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	786,67	27,22
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 325,04	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	2 944,16
Total (I)	4 111,71	2 971,38
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1,81	-145,24
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-1,81	-145,24
Résultat sur opérations financières (I - II)	4 109,90	2 826,14
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-78 768,47	-85 654,97
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-74 658,57	-82 828,83
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-74 658,57	-82 828,83

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

DÔM Finance se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des OPCVM/FIA.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :

- 1- Les actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture en J.
- 2- Obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

La société de gestion valorise les obligations et assimilés françaises et étrangères autant que possible sur la base de cours fin de journée, contribués correspondant au « mid BGN » de Bloomberg. Dans le cas où cette valorisation ne serait pas disponible ou non représentative d'une valeur de marché, elle valorise sur la base du cours fin de journée d'un contributeur alternatif ou d'une bourse cotée, si ce cours est représentatif d'une valeur de marché. A défaut, les titres sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Le cours ainsi retenu fait l'objet d'un justificatif annexé à chaque valorisation.

Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie linéairement sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

Titres d'OPCVM/FIA en portefeuille :

Les Opcvm/FIA sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers à terme :

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à la valeur probable de négociation selon les modèles reconnus de marché.

Opérations d'échange (swaps) :

Les swaps de taux à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché sur la base de courbe de taux selon la méthode d'interpolation du taux à maturité. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts sont linéarisés.

Les opérations à terme sur devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation du jour.

Acquisitions temporaires de titres :

Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle.

Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.



Cessions temporaires de titres :

Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés et de la créance correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Emprunts d'espèces :

- Les emprunts d'espèces sont évalués selon les conditions contractuelles.

Devises :

Les cours en devises étrangères sont convertis en euro selon le cours des devises respectives au jour de l'évaluation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du RCCI de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

La valorisation est effectuée à partir des données recueillies par le valorisateur à l'aide de ses différentes sources de données en application des règles précédentes.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru pour les coupons, et le jour du détachement du dividende pour les dividendes.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception d'éventuels frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue par le dépositaire.

Toutes les charges payables par le fonds sont prélevées sur ses actifs. Ces charges incluent les commissions payables :

- Au gestionnaire financier, au promoteur et au distributeur
- Au valorisateur
- Au dépositaire
- Au conservateur
- Aux commissaires aux comptes.

Elles incluent également les charges administratives telles que les coûts liés à l'impression du présent Prospectus.

Le montant total des charges et dépenses payées annuellement par le fonds ne doit pas dépasser le pourcentage de la valeur d'inventaire nette quotidienne moyenne du fonds.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés au OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net	2,10 % TTC maximum
Frais indirects maximum	Actif net	2,50% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Commissions de gestion indirecte :

Le plafond maximum des frais indirects qui pourront être supportés par le porteur de parts au titre des OPCVM et/ou FIA dans lesquels DÔM QUANTALYS 30 investira :

Commission de souscription : le fonds s'interdira d'investir dans des OPCVM et/ou FIA présentant des commissions de souscription, sauf si cette commission est acquise à l'OPCVM

Commission de rachat : le fonds s'interdira d'investir dans des OPCVM et/ou FIA présentant des commissions de rachat, sauf si cette commission est acquise à l'OPCVM.

Frais de gestion : le fonds investira dans des OPCVM et/ou FIA dont les frais de gestion ne dépasseront pas 2,5 % TTC au maximum.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.



	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	3 696 361,20	4 042 037,47
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	-	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	50 055,00	23 702,30
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-21 771,36	-30 653,54
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	213 248,99	-255 896,20
- Différence d'estimation exercice N	304 407,76	91 158,77
- Différence d'estimation exercice N-1	91 158,77	347 054,97
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-74 658,57	-82 828,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	3 863 235,26	3 696 361,20

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	41 114,57
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	41 114,57	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	-
Opérations de change à terme de devises :	-
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	6 401,78
Opérations de change à terme de devises :	-
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	-
Frais provisionnes	6 401,78
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	2,10
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	3 645 029,60
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-74 658,57	-82 828,83
Total	-74 658,57	-82 828,83
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-74 658,57	-82 828,83
Total	-74 658,57	-82 828,83
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	28 283,64	-6 951,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	28 283,64	-6 951,24
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	28 283,64	-6 951,24
Total	28 283,64	-6 951,24
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actif net	3 863 235,26	3 696 361,20	4 042 037,47	3 995 013,71	3 900 481,14
Nombre de parts en circulation	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Valeur liquidative	77,26	73,92	80,84	79,9	78,
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,92	-1,79	2,04	-0,22	-1,79

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 10 août 2006.

4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>O.P.C.V.M.</i>						
FR0010651224	BDL CONVICT.3DEC	PROPRE	19,00	68 455,10	EUR	1,77
IE00B44DHJ04	BNY MELLON GLOBAL FUNDS PLC SICAV	PROPRE	8 900,00	19 498,12	EUR	0,50
FR0007005764	BSO BIO SANTE FCP	PROPRE	17,00	18 675,52	EUR	0,48
LU1694789709	DNCA INVEST ALPHA BONDS SICAV	PROPRE	388,00	47 052,76	EUR	1,22
FR0010313742	DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT FCP	PROPRE	4 549,00	609 293,06	EUR	15,77
FR0010135327	DOM CAPI FCP	PROPRE	5 951,00	743 160,88	EUR	19,24
FR0010609602	DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	PROPRE	1 015,00	142 221,80	EUR	3,68
FR0010854588	DOM PATRIMOINE I	PROPRE	4,69	529 314,67	EUR	13,70
FR0010854265	DOM PATRIMOINE R	PROPRE	2 943,00	317 255,40	EUR	8,21
FR0013032430	DOM REFLEX I	PROPRE	549,79	634 012,33	EUR	16,41
FR0010083634	DOM SELECTION ACTION RENDEMENT FCP	PROPRE	27,08	56 358,35	EUR	1,46
FR0013256245	DOM SUB FCP	PROPRE	9,16	103 315,73	EUR	2,67
LU1175880258	PLACEURO SICAV DOM TRESORERIE DYNAMIQUE SICAV	PROPRE	2 067,00	226 051,25	EUR	5,85
LU0061383732	PLACEURO SICAV EURO HIGH YIELD	PROPRE	119 800,00	90 449,00	EUR	2,34
LU2486276541	PLACEURO SICAV GOLD MINES SICAV	PROPRE	45 075,00	193 597,13	EUR	5,01
FR0011640986	QUADRIGE RENDEMENT FRANCE MIDCAPS	PROPRE	49,34	10 213,87	EUR	0,26
IE000UUL2IE5	REGNAN UMBRELLA FUND SICAV	PROPRE	19 500,00	19 597,50	EUR	0,51
<i>Total O.P.C.V.M.</i>				3 828 522,47		99,10
<i>Total Valeurs mobilières</i>				3 828 522,47		99,10
<i>Liquidités</i>						
<i>BANQUE OU ATTENTE</i>						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	41 114,57	41 114,57	EUR	1,06
<i>Total BANQUE OU ATTENTE</i>				41 114,57		1,06
<i>FRAIS DE GESTION</i>						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-6 401,78	-6 401,78	EUR	-0,17
<i>Total FRAIS DE GESTION</i>				-6 401,78		-0,17
<i>Total Liquidités</i>				34 712,79		0,90
Total DÔM QUANTALYS 30				3 863 235,26		100,00

INFORMATIONS SFDR

